

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S18-S055  
Grand Perron des Encombres  
Pointe de la Masse  
Du 10 au 11 février 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : oui

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 4 + 2 encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Guy Lévi  
06 09 65 28 88  
[glevi@noos.fr](mailto:glevi@noos.fr)

Sebastien Liaud  
06 63 28 97 89  
[sebastien.liaud@laposte.net](mailto:sebastien.liaud@laposte.net)

2. Programme prévisionnel


	Montée	
1 <sup>er</sup> jour : pointe de la Masse (2804m)	1500 m	1500m
2 <sup>e</sup> jour : Grand Perron des Encombres (2824m)	1500m	1500m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 3534OT 3 Vallées - 3433ET St Jean de Maurienne  
Cf Topo skitour

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications sur le site du CAF)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD
	<i>Conduite de course</i>	
Type de course		AR
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m maxi
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement: Gite confortable en demi pension Le Shantoné à Beaune

3.4 Participation aux frais cf. site CAF (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place Prévoir 50€ pour hébergement en demi pension + 20€ AR taxi de St Michel-Valloire à Beaune (environ (à confirmer))

### 3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

### 4. Voyage : Train

Aller: TGV 9249 direct 14h41 le 9 février 2018 Paris-Saint Jean de Maurienne  
Retour TGV 6414 direct 18h05 le 11/02 Saint Jean de Maurienne-Paris

### 5. Equipement individuel

#### 5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA numérique en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: \_ piolet léger, crampons, lampe frontale...

5.3 Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours.

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI.

### 6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone la semaine précédant le départ.

### 7. Détails supplémentaires / Description de la course